

**Privacy Commissioner
of Canada**

112 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H3
Tel.: (613) 995-8210
Fax: (613) 947-6850
1-800-282-1376
www.privcom.gc.ca

**Commissaire à la protection
de la vie privée du Canada**

112, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H3
Tél.: (613) 995-8210
Télec.: (613) 947-6850
1-800-282-1376
www.privcom.gc.ca

07 FEV. 2014



Monsieur James Rajotte, député d'Edmonton-Leduc
Président du Comité permanent des finances
Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

En vertu de son mandat législatif consistant à protéger le droit à la vie privée des individus et à promouvoir les mécanismes de protection des renseignements personnels à la disposition des Canadiens et des Canadiennes¹, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada formule les commentaires ci-après à l'intention du Comité permanent des finances (FINA) pour son étude sur les nouveaux systèmes de paiements numériques.

Au Canada et ailleurs dans le monde, la nature des paiements évolue en raison des innovations technologiques et de l'utilisation croissante d'appareils portatifs et d'applications mobiles tant par les particuliers que par les entreprises. De nouveaux modes de paiement sont conçus pour faciliter la tâche des consommateurs et améliorer l'efficacité des entreprises, mais ces technologies et ces modes de paiement inédits présentent des risques d'atteinte à la vie privée sur lesquels il faut se pencher.

On notera, par exemple, que des cas d'atteinte à la sécurité des renseignements personnels liés à des systèmes de paiement, touchant notamment des renseignements de nature délicate comme des données financières personnelles, font de plus en plus les manchettes. Ces incidents qui mettent en cause des entreprises de toute taille, y compris de grandes sociétés transnationales, peuvent avoir des répercussions partout dans le monde.

En qualité de partie intéressée, le Commissariat a mis en place plusieurs initiatives visant à favoriser le renforcement de la protection de la vie privée et de la sécurité au fil de la transformation du paysage canadien des systèmes de paiement. Nous croyons que ces initiatives pourraient vous intéresser; vous trouverez donc en annexe :

- a) le mémoire que nous avons présenté au Groupe de travail sur l'examen du système de paiements, dans lequel nous décrivons l'importance primordiale de la protection de la vie privée et de la sécurité en ce qui a trait à l'évolution du paysage canadien des paiements mobiles (Annexe A)²;



-2-

- b) le rapport de recherche universitaire de M. Carlisle Adams sur les paiements mobiles, lequel a été facilité par le Commissariat (Annexe B)³;

Le Commissariat participe par ailleurs aux activités du Comité interministériel du gouvernement du Canada sur la littératie financière, qui relève de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, et travaille actuellement à l'élaboration d'un mémoire à l'intention du ministère des Finances du Canada sur les avantages de tenir compte des facteurs relatifs à la vie privée dans le cadre des efforts visant à appuyer une protection globale des consommateurs de produits et de services financiers.

Nous encourageons le Comité à tenir compte, dans le cadre de son étude sur les nouveaux systèmes de paiements numériques, de tous les risques d'atteinte à la vie privée et à la sécurité potentiels, en s'attachant particulièrement à l'importance de protéger les renseignements personnels dans l'écosystème des paiements.

Si le Comité le jugeait utile, le Commissariat serait tout à fait disposé à discuter de ces points de vue et du rôle de la protection de la vie privée dans le cadre de l'étude sur les nouveaux systèmes de paiements numériques.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La commissaire à la protection de la vie privée du Canada par intérim,

Maître Chantal Bernier



¹ Mandat et mission du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

http://www.priv.gc.ca/au-ans/mm_f.asp

² Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, *La transformation du système de paiements canadien : Pourquoi la protection de la vie privée est essentielle à la confiance à l'égard du système de paiements et son innovation.*

http://www.priv.gc.ca/information/research-recherche/sub/sub_psr_1109_f.asp

³ Carlisle Adams, *Les paiements mobiles en tout temps et en tout lieu : Bref survol du paysage des paiements mobiles.* http://www.priv.gc.ca/information/research-recherche/2013/mp_201306_f.asp

**Privacy Commissioner
of Canada**

112 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 1H3
Tel.: (613) 995-8210
Fax: (613) 947-6850
1-800-282-1376
www.privcom.gc.ca

**Commissaire à la protection
de la vie privée du Canada**

112, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 1H3
Tél.: (613) 995-8210
Télec.: (613) 947-6850
1-800-282-1376
www.privcom.gc.ca

FEB 07 2014



Mr. James Rajotte, Member of Parliament for Edmonton – Leduc
Chair of The Standing Committee on Finance
Sixth Floor, 131 Queen Street
House of Commons
Ottawa, ON K1A 0A6

Dear Mr. Rajotte:

The Office of the Privacy Commissioner of Canada (OPC), pursuant to its legislative mandate to protect the privacy rights of individuals and promote the privacy protections available to Canadians,¹ is providing the following comments to The Standing Committee on Finance (FINA) for its study on “*Emerging Digital Payments Systems*”.

The nature of payments, in Canada and internationally, is changing due to innovations in technology and the increasing use of mobile devices and applications used to make payments by individuals and by businesses. While new payment methods are being developed to provide convenience to consumers and efficiencies for businesses, these new technologies and payment methods are not without privacy challenges that need to be addressed.

For example, media reports of payment system data breaches, including that of sensitive information such as personal financial information, are increasingly making headlines. These incidents involve companies of all sizes, including large transnational corporations, and can have global implications.

As an interested party, our Office has undertaken several initiatives to promote the strengthening of privacy and security in the transformation of the Canadian payments system landscape that may be of use. For example, we have attached for your interest:

- a. our submission to the Task Force for the Payments System Review outlining how privacy and security are integral factors to support the changing payments landscape in Canada (Annex A);² and
- b. academic research by Dr. Carlisle Adams on mobile payments that our Office supported (Annex B).³

In addition, our Office participates in the Financial Consumer Agency of Canada’s (FCAC’s) Interdepartmental Committee on Financial Literacy, and is developing a submission to Finance Canada on the benefits of addressing privacy as a component to support comprehensive consumer financial protection.



-2-

We encourage the Committee's study on emerging digital payments systems to examine the full range of potential privacy and security issues, especially considering the importance of protecting personal information within the payments ecosystem.

If it could be helpful to the Committee, the OPC would be pleased to discuss these views and the role of privacy in the study on emerging digital payments systems.

Sincerely,

Chantal Bernier
Interim Privacy Commissioner of Canada

¹ Mandate and mission of the Office of the Privacy Commissioner of Canada:
http://www.priv.gc.ca/au-ans/mm_e.asp

² The Office of the Privacy Commissioner of Canada, "*The Transformation of the Canadian Payments System: Why Privacy is Essential for Trust and Innovation in the Payments System.*" Online at: http://www.priv.gc.ca/information/research-recherche/sub/sub_psr_1109_e.asp

³ Dr. Carlisle Adams, "Have Money, Will Travel: A Brief Survey of the Mobile Payments Landscape." Online at: http://www.priv.gc.ca/information/research-recherche/2013/mp_201306_e.asp